

Décision

Générale

colonial

Décision n° 56-365-1927 permissions.

n° 56-365-1927

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 avril 1927

Numéro JO
n° 365 du 30/04/1927

Date du numéro
30 avril 1927

TEXTE INTÉGRAL

une permission de trente jours avec solde de présence et quinze jours d'indemnité de thalers est accordée au nakouda Odoha, du boutre Saint-Elme, pour compter du 15 mai 1927.